



**Pourquoi les adultes immigrés
sont-ils moins compétents
en littératie que leurs pairs
autochtones ?**



Les
compétences
des adultes
à la loupe #6

- En moyenne, les adultes immigrés ont un niveau de compétence en littératie inférieur à celui de leurs pairs autochtones, avec un écart équivalent à 3.5 années d'études.
- En moyenne, deux tiers environ de la différence de compétences en littératie entre les adultes nés à l'étranger et leurs pairs autochtones s'expliquent par le degré de maîtrise par les immigrés de la langue du pays d'accueil et le lieu d'obtention de leur diplôme le plus élevé.
- Les immigrés établis depuis longtemps dans leur pays d'accueil ou ceux arrivés à un jeune âge ont un meilleur niveau de compétence en littératie que d'autres groupes d'immigrés.

Comment expliquer que, bien que les immigrés soient en général surreprésentés parmi les adultes très instruits dans les pays de l'OCDE, leurs résultats sur le marché du travail tendent à accuser un certain retard par rapport à ceux de leurs pairs autochtones à niveau similaire de formation ? Plusieurs explications ont été avancées au fil des années. En premier lieu, la qualité de l'éducation reçue par les immigrés dans leur pays d'origine peut différer de celle proposée dans

les pays de l'OCDE, ce qui implique que leurs diplômes peuvent ne pas couvrir le même éventail de compétences que dans leur pays d'accueil. En deuxième lieu, les immigrés peuvent ne pas maîtriser totalement la langue de leur pays d'accueil. En troisième lieu, certaines compétences peuvent ne pas être facilement transférables entre le pays d'origine et le pays d'accueil. En outre, les immigrés peuvent faire l'objet de discriminations sur le marché du travail de leur pays d'accueil.

Les adultes immigrés ont généralement un niveau de compétence en littératie dans la langue de leur pays d'accueil inférieur à celui de leurs pairs autochtones

L'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) met en évidence des différences de compétences en littératie entre les adultes immigrés et leurs pairs autochtones qui peuvent, en partie, expliquer les disparités observées entre ces deux groupes sur le marché du travail. Selon cette enquête, les adultes nés à l'étranger sont ainsi en moyenne moins compétents en littératie que leurs pairs autochtones. L'écart entre ces deux groupes s'établit à 24 points de score, soit l'équivalent d'environ 3.5 années d'études. L'ampleur de cet écart varie toutefois sensiblement entre les pays. Ainsi, dans les pays nordiques – au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède –, les adultes

nés à l'étranger sont bien moins compétents en littératie que leurs pairs autochtones, alors qu'en Australie, en Grèce, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et à Singapour, l'écart tend à être moins marqué.

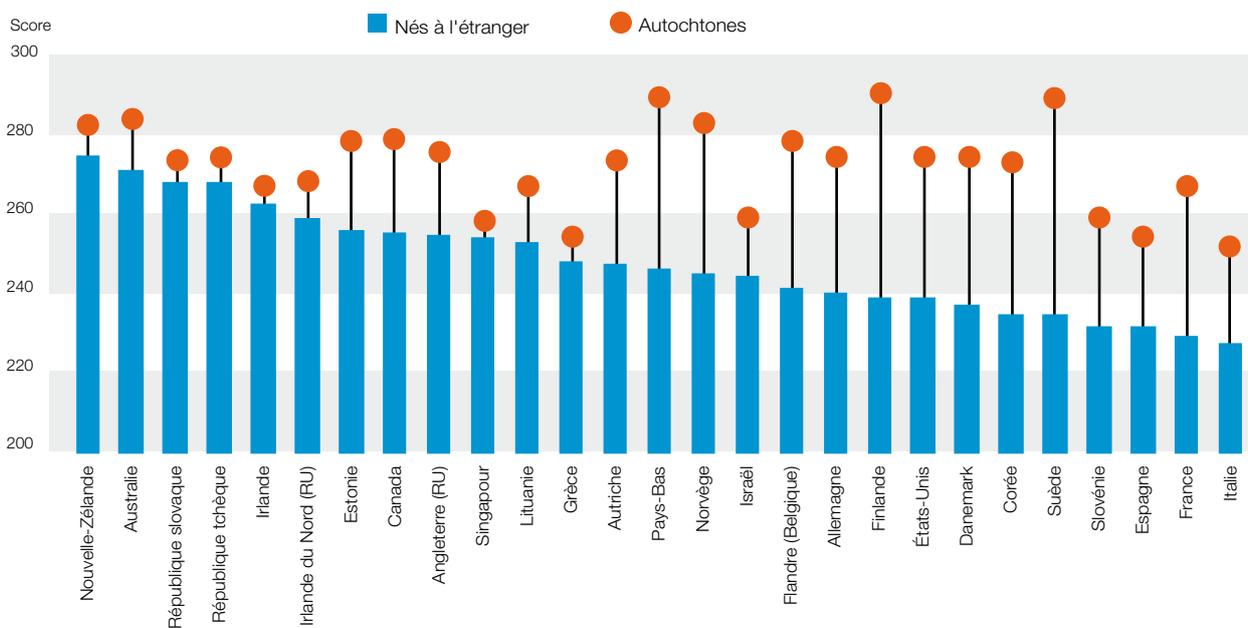
Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette variation entre les pays : des différences de niveau de formation entre les adultes immigrés et leurs pairs autochtones ; l'âge des immigrés lors de leur arrivée dans leur pays d'accueil ; les raisons ayant motivé leur départ vers ce pays d'accueil ; le lien existant ou non entre la langue maternelle des immigrés et la langue de leur pays d'accueil ; et enfin, les politiques menées par le pays d'accueil



en matière d'immigration et d'intégration. En Suède, l'importance de l'écart entre ces deux groupes reflète ainsi probablement la tradition d'accueil dans ce pays d'un grand nombre de réfugiés dont la maîtrise de la langue suédoise est limitée et dont la langue maternelle est très différente. L'Australie applique en revanche des critères extrêmement sélectifs en matière d'immigration, en exigeant notamment une très bonne maîtrise de l'anglais.

Dans la quasi-totalité des pays (à l'exception de l'Autriche, de l'Estonie et de la Grèce), les immigrés ayant vécu plus de cinq ans dans leur pays d'accueil sont plus compétents en littératie que ceux arrivés récemment. L'écart entre ces deux groupes est particulièrement marqué dans les pays nordiques, où de nombreux immigrés ont besoin de temps pour acquérir des compétences dans la langue de leur pays d'accueil et où les politiques globales d'intégration auront aidé les immigrés arrivés depuis plus longtemps à surmonter leurs difficultés initiales.

Graphique 1 / **Performance en littératie, selon le lieu de naissance**
Score en littératie, individus âgés de 16 à 65 ans



Les pays et économies sont classés par ordre décroissant du score moyen en littératie des adultes nés à l'étranger.

Remarque : En littératie, 50 points de score correspondent à environ un niveau de compétence.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015).

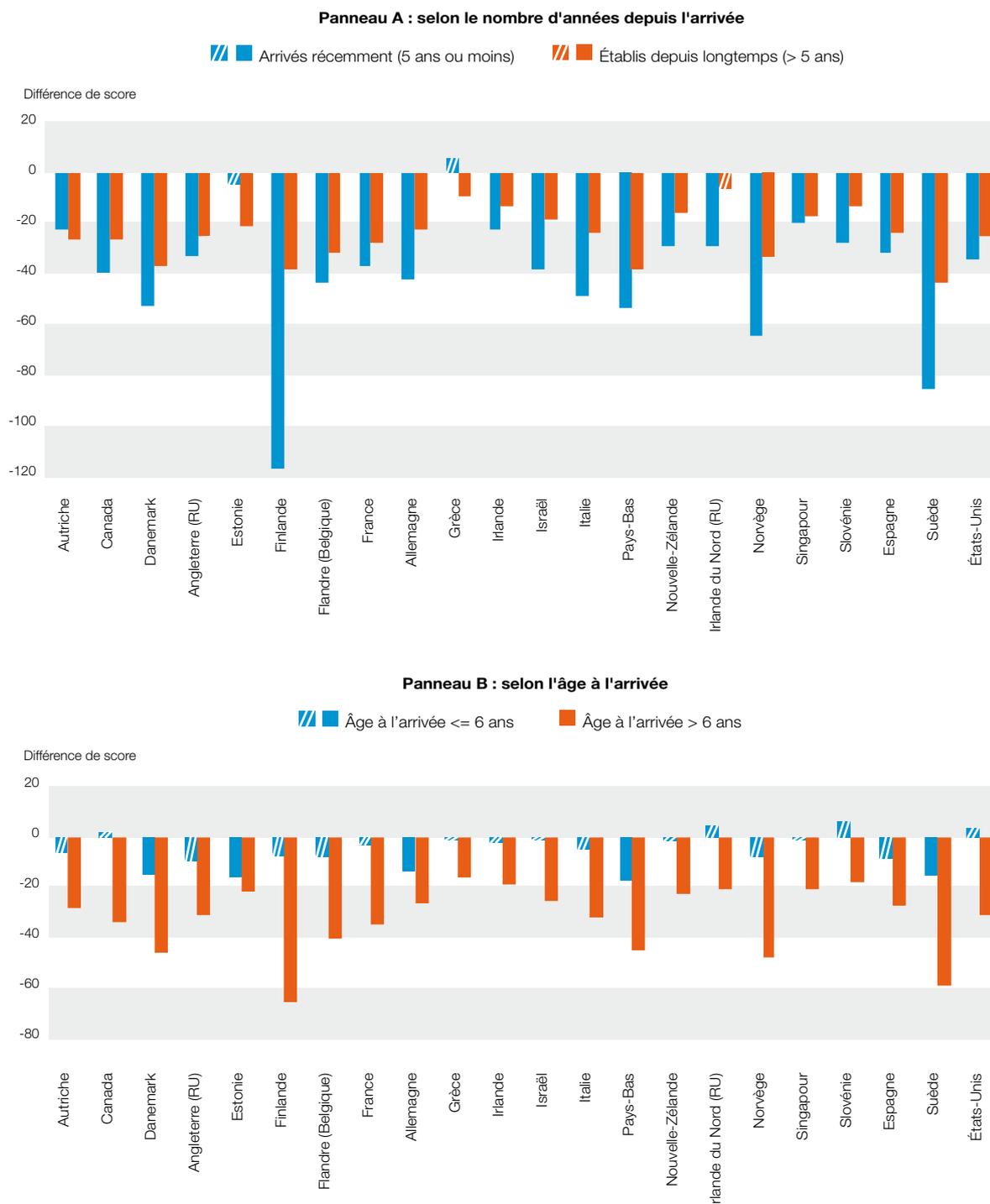
La langue maternelle et l'âge à l'arrivée dans le pays d'accueil sont deux facteurs déterminants

Dans le cadre de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), deux répondants immigrés sur trois ont passé le test dans une autre langue que leur langue maternelle. Pour ces immigrés, les résultats de l'évaluation reflètent donc inévitablement à la fois leur familiarité avec

la langue de l'évaluation et leur maîtrise de cette dernière, et leurs compétences cognitives, telles que l'interprétation et la compréhension des textes. En moyenne, un tiers environ de la différence de performance en littératie entre les adultes immigrés et leurs pairs autochtones

LES COMPÉTENCES DES ADULTES À LA LOUPE

Graphique 2 / Différence de compétences en littératie entre les adultes immigrés et leurs pairs autochtones
Différence de score, individus âgés de 16 à 65 ans



Les pays et économies sont classés par ordre alphabétique de leur nom en anglais.

Remarque : Les coefficients présentés dans ce graphique sont dérivés de régressions distinctes incluant un contrôle de l'âge, du sexe, et du niveau de formation du répondant et de celui de ses parents. Les barres striées indiquent des coefficients non statistiquement significatifs (à un niveau de 10 %).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015).

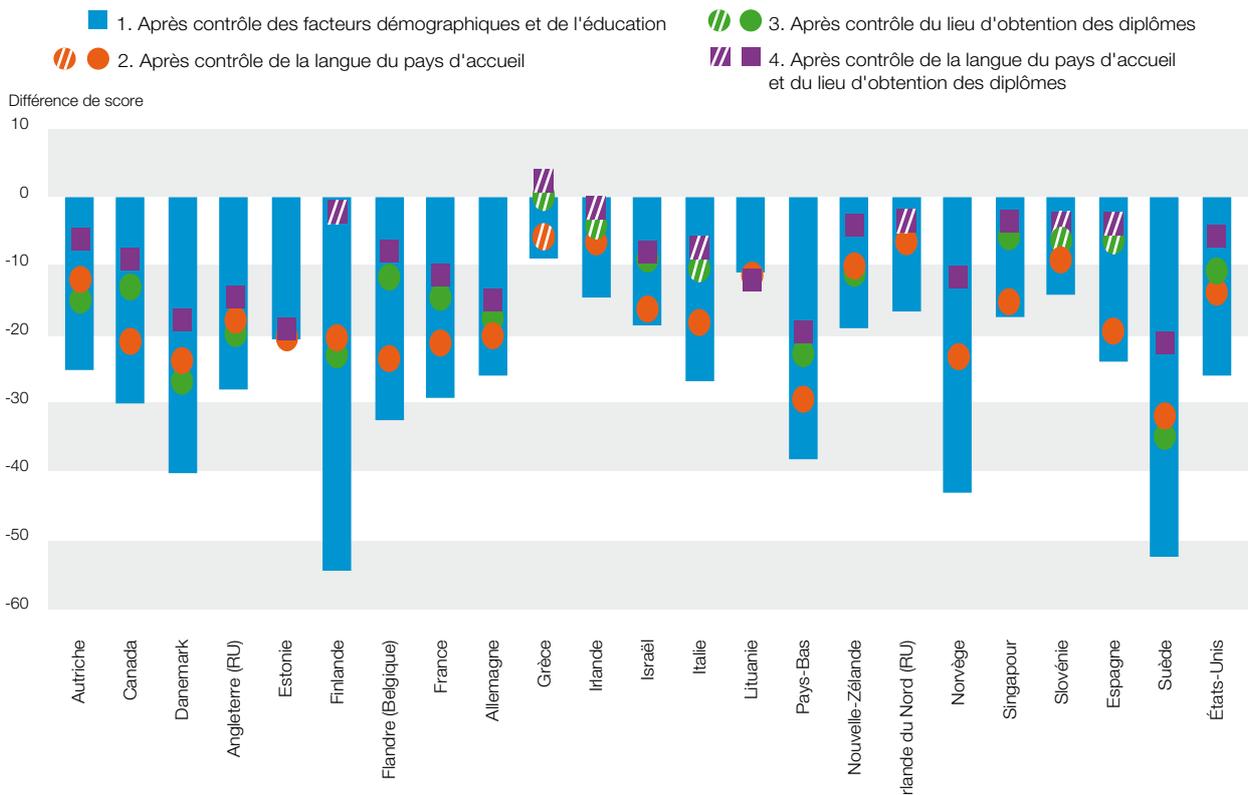


s'explique par le fait ou non que les immigrants parlent la langue du pays d'accueil en famille ou l'ont apprise durant leur enfance. En moyenne, lorsque le pays d'obtention du diplôme le plus élevé est également pris en compte, seul un tiers de la différence initiale entre les adultes immigrants et leurs pairs autochtones subsiste. En Finlande, la familiarité avec la langue du pays d'accueil explique environ deux tiers de cette différence, alors qu'en Norvège, elle en explique environ la moitié. En revanche, en Espagne, pays qui accueille de nombreux immigrants parlant déjà l'espagnol, les différences de langue expliquent seulement 19 % environ de l'écart de performance.

En Autriche, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en Finlande, en Flandre (Belgique), en France, en Grèce, en Irlande, en Israël, en Italie, en Lituanie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, à Singapour et en Slovaquie, les adultes immigrants arrivés dans leur pays d'accueil durant leur petite enfance, soit avant l'âge de 6 ans, obtiennent des scores en littératie similaires à ceux de leurs pairs autochtones. Ces adultes immigrants n'accusent un retard en littératie par rapport à leurs pairs autochtones qu'en Allemagne, au Danemark, en Estonie, aux Pays-Bas et en Suède, mais dans une moindre mesure que leurs pairs immigrants arrivés dans leur pays d'accueil à un âge plus avancé.

Graphique 3 / **Différence de compétences en littératie entre les adultes immigrants et leurs pairs autochtones après contrôle de différents facteurs**

Différence de score, individus âgés de 16 à 65 ans



Les pays et économies sont classés par ordre alphabétique de leur nom en anglais.

Remarque : Les coefficients présentés dans ce graphique sont dérivés de régressions distinctes incluant un contrôle du niveau de formation, de l'âge, du sexe et du niveau de formation des parents. Par niveau de formation des parents, on entend le niveau de formation le plus élevé atteint par la mère ou le père du répondant. La spécification 1 prend uniquement en compte ces caractéristiques de base, tandis que la spécification 2 contrôle également le fait ou non que les immigrants parlent la langue du pays d'accueil en famille ou l'ont apprise durant l'enfance et la comprennent toujours. La spécification 3 prend également en compte, outre ces caractéristiques de base, le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé. Enfin, la spécification 4 contrôle les caractéristiques de base, ainsi que la langue (spécification 2) et le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé (spécification 3). Les ronds et carrés striés indiquent des coefficients non statistiquement significatifs (à un niveau de 10 %).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015).

Pour conclure



Les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) confirment que la maîtrise de la langue du pays d'accueil joue un rôle essentiel dans la réussite de l'intégration des immigrants dans leur nouvelle communauté et sur le marché du travail de leur pays d'accueil. Au vu de ces constats, les pays d'accueil pourraient concevoir et mettre en œuvre des politiques afin de proposer aux immigrants une formation linguistique dès que possible, après leur arrivée. Cette mesure revêt une importance toute particulière pour les enfants immigrants, qui pourront ensuite poursuivre leur scolarité avec leurs pairs autochtones.

- > **CONTACT :** Theodora Xenogiani (theodora.xenogiani@oecd.org)
- > **POUR EN SAVOIR PLUS :** Bonfanti S. et T. Xenogiani (2014), « Compétences des migrants : utilisation et inadéquation des compétences et performances sur le marché du travail. Une première exploitation des données issues de l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) » dans *Gérer les migrations économiques pour mieux répondre aux besoins du marché du travail*, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264217027-fr>.
- > **VISITER :** www.oecd.org/skills/piaac
Indicateurs de l'éducation à la loupe - PISA à la loupe - L'enseignement à la loupe.

L'Évaluation des compétences des adultes est un produit du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC).

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.